

# COMMUNE DE VILLEMONTAIS

(loire)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

N° ARR602023

Le Maire de la Commune de VILLEMONTAIS (Loire)  
Vu le code de l'Administration communale,  
Vu le code général des collectivités territoriales, les articles L 2212.1 L 2212.2 et suivants,  
Vu les pouvoirs de police du Maire  
Vu un glissement du talus au lieudit « Le Grand Chemin »  
Considérant un danger pour les véhicules,

## ARRETE

### ARTICLE 1

La circulation et le stationnement de tous véhicules seront interdits :

- du numéro 3518 le Grand Chemin jusqu'au numéro 4038 le Grand Chemin jusqu'à nouvel ordre,

### ARTICLE 2

La signalisation sera installée par la commune

### ARTICLE 3

Le présent arrêté sera transmis à :

- A la Gendarmerie de Villerest,

qui sera chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Villemontais, le 05 Décembre 2023

Le Maire,

Marie Françoise GAUME

